CAULNES

BULLETIN MUNICIPAL

Numéro 122 • Octobre 2021

CAULNES

Petites villes de demain

Profitez de la place en mode été !

ANIMATION DE LA PLACE EN MODE ÉTÉ

Suite au déménagement de la mairie et dans le cadre des perspectives d'aménagement du centre-bourg définis par l'étude urbaine, le conseil municipal a créé une place piétonne en installant des pots de fleurs, des tables de pique-nique, des parasols.... sur la place centrale.
Le but était de proposer aux habitants un espace de convivialité.
Un grand merci aux commerçants et aux associations qui l'ont animé tout l'été.

HORAIRES DE LA MAIRIE

Tél. : 02 96 88 70 30
Mail : mairie.caulnes@wanadoo.fr
Site internet : www.communedecaulnes.fr
Facebook : MairiedeCaulnes

Jour	Matin	Après-midi
Lundi	8h30 à 12h30	13h30 à 18h
Mardi	8h30 à 12h30	Fermé
Mercredi	8h30 à 12h30	13h30 à 18h
Jeudi	8h30 à 12h30	13h30 à 18h
Vendredi	8h30 à 12h30	13h30 à 18h
Samedi	9h à 12h00	Fermé

PERMANENCES DES ÉLUS

Marina LE MOAL - Maire de Caulnes :
MERCREDI, JEUDI et SAMEDI

Marylène BERHAULT - 1re adjointe : **VENDREDI**
Finances • Urbanisme
Affaires scolaires et périscolaires

Jean-Yves NOGUES - 2e adjoint : **SAMEDI**
Affaires foncières • Voiries rurales
Développement économique et commercial
Référent équipe technique
Référent relation organismes agricoles

Patricia BOUGAULT - 3e adjointe : **SAMEDI**
Achat et appel d'offres
Développement économique et commercial
Environnement, cadre de vie, citoyenneté
Référente restaurant scolaire
Organisation des cérémonies, petites villes de demain

Hubert CHOLET - 4e adjoint : **LUNDI**
Voiries urbaines • Associations et sports
Référent gestion des bâtiments communaux
Référent sécurité routière
Organisation des cérémonies
Civisme et animaux

Marie-Paule GUILLEMOT - 5e adjointe : **MARDI**
Action sociale et santé
Environnement, cadre de vie, citoyenneté
Patrimoine, culture et tourisme
Référente gestion du cimetière
Décoration de Noël, France Services

Hubert GUERIN
Conseiller municipal délégué
Affaires foncières • Voiries rurales
Relations organismes agricoles
Gestion des bâtiments communaux
Gestion du cimetière

RÉUNION DE COORDINATION DE LA MUNICIPALITÉ

Maire, adjoints, conseiller municipal délégué et directeur des services :
tous les mercredis de 14 h à 17 h.

VOUS POUVEZ RENCONTRER LES ÉLUS EN MAIRIE

pendant leurs jours de permanences
ou sur rendez-vous dans la semaine.

Prise de RDV : Tél : 02 96 88 70 30
ou mairie.caulnes@wanadoo.fr

LES TITULAIRES AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE DINAN AGGLOMÉRATION :

Mme LE MOAL Marina, maire et vice-présidente en charge de la petite enfance, de l'enfance et de la cohésion sociale

M. BRIAND Dominique, conseiller municipal

OCTOBRE ROSE

Campagne d'information et de sensibilisation au dépistage du cancer du sein entre 50 et 74 ans.

Le Centre Communal d'Action Sociale, en partenariat avec le club des cyclos et le comité d'animation CAC 22, a organisé une marche solidaire le 3 octobre. Les fonds récoltés seront versés à la Ligue contre le Cancer.

Les responsables de l'atelier de couture ont confectionné bénévolement des coussins-cœurs qui seront remis à la Ligue contre le cancer.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE LES 18 ET 19 SEPTEMBRE

Après 2018, 2019... 2021 : vous avez été nombreux à choisir le programme local, un des ***50 coups de coeur choisi par la Région Bretagne*** : Manoir de la Ville Couvé - Moulin de l'Hyoméril par le pont de la Mercerie, Moulin de Caulnes et Tanneries....

- « les petites histoires de Couellan »
par ***Gaëlle Barbier***
- « les maisons déshabitées »
par ***Franck Levis***
voie off ***Célia Nogues***
(les souliers à bascule)
expo-photos

animaient aussi ces 2 jours.

SOMMAIRE

Editorial p. 3
Vie municipale p. 4 - 9
. Délibération des conseils municipaux de mai à septembre 2021
. Travaux
Enfance et jeunesse p. 10 - 14
Dinan agglomération p. 15
France Services p. 16 - 18
Vie locale p. 19 - 22
. Etat civil . Urbanisme . Vitrine
EHPAD p. 23
Vie associative p. 25 - 29
Actualités p. 30

Edito

Chères Caulnaises, chers Caulnais,

Vous avez pu découvrir cet été une **place aménagée en mode été**. C'est un peu comme «Caulnes Plage» mais sans la plage. L'objectif était de montrer que cette place peut devenir un lieu de convivialité pour tous les Caulnais.

Depuis la signature de la convention «Petites villes de demain» en avril dernier, nous travaillons sur différents projets de revitalisation du centre bourg et l'aménagement de la place centrale en fait partie. C'est pourquoi les élus souhaitaient vous faire la surprise en créant une place en mode été de façon éphémère afin de commencer à se projeter sur ce qui pourrait se faire. La météo n'a pas été très favorable à l'utilisation de cette place mais nous recommencerons l'expérience l'été prochain avec davantage d'animations.

Nous accueillons depuis le 1er septembre dernier Marion Eveillé, **cheffe de projet Petites villes de demain** qui accompagne les 4 communes lauréates et nous aide dans la mise en place des actions du programme Petites Villes de demain.

Vous avez aussi découvert le **déménagement de la mairie** depuis le 1er juin dernier, au 10 rue de la Ville Chérel. L'objectif de ce déménagement repose sur la volonté des élus de créer un **lieu unique des services publics** et pour ce faire nous avons dû déménager car l'ancienne mairie était trop petite pour pouvoir accueillir à la fois la Mairie et France services. Nous avons obtenu la labellisation France services le 8 juillet 2021. Nous avons donc ouvert ce guichet unique qui permet le maintien des services publics au plus près des habitants. Manon Teffaine ainsi que les secrétaires de mairie vous accueillent tous les jours et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives et numériques du quotidien : santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi… Plusieurs permanences vont se développer dans les mois à venir depuis l'obtention du label France services (impôt, juriste…). Nous organiserons avant la fin de l'année, **une porte ouverte** pour que chacun puisse venir découvrir les lieux. Nous poursuivrons cette démarche en 2022 avec la création d'une **agence postale communale**. En prévision de la diminution des horaires de la Poste, les élus ont voté à l'unanimité pour la création de l'agence postale communale qui ouvrira en juin ou juillet 2022 dans les locaux de la nouvelle mairie.

Par ailleurs, **la rentrée scolaire** s'est bien passée à l'école de la Fontaine Cariou. Nous accueillons 256 élèves répartis sur 12 classes. Nous avons eu la fermeture d'une classe en raison de la diminution du nombre d'enfants depuis 3 ans mais nous restons sur une moyenne de 21 élèves par classe. Nous avons lancé en avril dernier l'appel à concours d'architecte pour la construction d'un nouveau restaurant scolaire et la rénovation de l'école élémentaire. Nous avons retenu trois cabinets d'architectes qui travaillent actuellement sur des esquisses. Nous retiendrons un cabinet en novembre prochain.

C'était aussi **la rentrée des associations**. Les élus de la commission communale ont rencontré les présidents des associations de Caulnes le 10 septembre dernier afin de faire le point sur l'année passée et les projets à venir. La crise sanitaire a pu mettre à mal l'activité des associations et nous avons échangé sur la reprise des activités et mieux connaitre leurs besoins. Nous nous retrouverons tous les ans.

Au plaisir de vous revoir prochainement lors du repas des anciens le 17 octobre, à l'occasion des manifestations organisées par les associations ou de la porte ouverte de la nouvelle mairie que nous ferons avant la fin de l'année.

Marina LE MOAL
Maire de CAULNES

INFORMATIONS MUNICIPALES

COMPTE-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Il s'agit des **principales décisions des séances publiques des conseils municipaux des 20 Mai, 16 Juin, 15 Juillet et 8 Septembre 2021.**

Ces compte-rendus s'attardent sur des points importants de l'ordre du jour. En complément, les **procès-verbaux exhaustifs peuvent être consultés en mairie ou sur le site internet de la commune :** www.communedecaulnes.fr

Composition du Conseil Municipal :

LE MOAL Marina, Maire.

BERHAULT Marylène, NOGUES Jean-Yves, BOUGAULT Patricia, CHOLET Hubert, GUILLEMOT Marie-Paule, Adjoints au Maire.

BOUDET Adrien, BRIAND Dominique, CHOUX Maryline, DUPAS Jean-Luc, GASREL Frédéric, GRAFFIN Marie-Hélène, GUÉRIN Hubert (conseiller délégué), GUILLOU Marie, MAILLARD David, MÉHEUST Tiphaine, PRIOL Marc, RÉHEL Catherine, YVERGNIAUX Stéphanie.

Déménagement de la MAIRIE

La création de l'Espace France Services à Caulnes a nécessité d'investir des **locaux plus spacieux pour le personnel. L'objectif étant de créer un lieu unique de services publics.**

C'est pourquoi la **mairie a emménagé le 1er juin 2021** dans les bureaux du siège de l'ancienne communauté de communes du Pays de Caulnes, situés 10 rue de la Ville Chérel.

Pour la cession de ce bâtiment, le Conseil municipal a validé les modalités de location-vente avec Dinan Agglomération, à savoir :

- A compter du 1er juin 2021, règlement mensuel d'un loyer de 2 000 €.
- Achat avec clause de réserve de propriété au prix de 408 000,00 € pour le bâtiment et 2 000,00 € pour le mobilier.
- Les loyers versés avant l'achat seront déduits du prix de vente.

Création d'une agence postale communale

Suite à la décision de la direction de la Poste de réduire de manière conséquente les horaires d'ouverture du bureau de poste de Caulnes en 2022, en application de la loi N° 2005-516, et afin d'anticiper une fermeture de l'accueil, **une agence postale communale sera créée dans les locaux de la nouvelle mairie en 2022.**

L'enjeu est de continuer à proposer aux habitants un certain nombre de produits, services postaux et financiers, par exemple :

- Affranchissements
- Vente de produits (timbres, enveloppes, emballages…)
- Dépôts/retraits d'objets y compris recommandés
- Services de proximité : réexpédition du courrier, procurations
- Retrait d'espèces
- Vente de produits et services du groupe « La poste » et de ses partenaires.

MAINTIEN DU SERVICE PUBLIC

Le Conseil Municipal donne son accord à la création d'une agence postale communale en juin ou juillet 2022. La Poste s'est engagée à maintenir les horaires actuels jusqu'à la création de l'agence postale communale et gardera le tri et la distribution du courrier sur Caulnes.

BATIMENTS COMMUNAUX

Au vu de l'indice de référence des loyers (+ 0.09 %) le conseil applique les loyers suivants à compter du 1er octobre, pour les logements sis au **20 rue Valaise :**

Logement T3 RDC	**337,50 €**
Logement T2 étage	**345.02 €**
Logement T3 étage	**417.59 €**

TRAVAUX FOYER ET VESTIAIRES DU COMPLEXE SPORTIF

La commune est engagée dans un programme de **rénovation et d'extension** du foyer et des vestiaires du complexe sportif pour un coût prévisionnel de 600 000 € HT. Ce projet est soutenu par plusieurs financements provenant de l'Etat et du Conseil Départemental des Côtes d'Armor entre autres mais ces subventions sont conditionnées à un début rapide des travaux.
Aussi, compte tenu des études réalisées sur le bâtiment existant, le conseil municipal décide de sortir du programme la partie rénovation de l'existant afin de permettre le **démarrage des travaux de la partie neuve avant le 31 décembre 2021** et garantir ainsi le versement des financements obtenus.

VILLE GATE

Le conseil valide la **mise à disposition à titre gratuit** du site de Ville Gate à des fins d'entraînement des personnels de la Gendarmerie et des Pompiers.

Le conseil a voté les SUBVENTIONS ANNUELLES 2021 :	
Pêcheurs Haute Rance	350 €
Rance football club	2 000 €
Groupement jeunes football	1 584 €
Handball de Broons	100 €
Varap'Rance	400 €
Comité des Fêtes (feu d'artifice)	1000 €
Amicale des chasseurs	350 €
Amicale Sapeurs Pompiers	1 220 €
CAC 22 - Comité d'Animations de Caulnes	500 €
Protection civile Broons-Caulnes	150 €
ADIMC Plérin (moteurs cérébraux)	50 €
Prévention routière	50 €
Association Croix d'Or secteur Broons	50 €
Association 4 Vaulx les Mouettes	120 €
Chambre des métiers et de l'artisanat	200 €
Lycée agricole - Jeunes	195 €
CFA Bâtiment	120 €

URBANISME

VENELLE DU BOURG

La rue située entre la rue Valaise et la rue de l'Hôpital est nommée «Venelle du Bourg».

LOTISSEMENT DU CHAMP DONNE

L'aménagement du lotissement va se poursuivre avec **l'extension de la tranche N° 2** qui comprendra 38 lots individuels et qui sera réalisée en trois parties, suivant les besoins.

RTE (Réseau Transport d'Electricité)

Le conseil donne son accord à la liaison souterraine Rophémel - Sévignac.
Ce projet de RTE consiste à créer une liaison électrique souterraine à 63 000 volts entre les postes de Rophémel et Sévignac. (la commune de Caulnes est concernée sur 4 kms - 3 kms de champs et 1 km de voirie - entre La Ville au Vaye et La Besnardière.
Cette liaison souterraine remplacera la ligne à 63 000 volts Plancoët - Rophémel, datant de 1936.

FRANCE SERVICES

La commune a obtenu la **labellisation France Services** le 8 juillet 2021. Le soutien financier apporté par l'Etat est de 30 000 € par an et la mairie s'engage à suivre les modalités de fonctionnement et d'organisation de la Charte France Services et à rendre compte de son activité.

Des subventions de fonctionnement ont également été versées :

- **à l'association KAONIA** :
  - ➢ 66 € pour le financement d'un plan installé au portail du cimetière permettant le repérage des tombes remarquables, parmi les plus anciennes, où reposent des personnalités impliquées dans la vie locale.
  - ➢ 200 € pour l'organisation d'un évènement lors des journées européennes du Patrimoine.
- **à l'association BROMURE D'ARGENT** :
  - ➢ 100 € au titre de démarrage suite à la création de cette nouvelle association.

LES TARIFS COMMUNAUX au 1er Septembre 2021

Le Conseil Municipal fixe comme suit les **tarifs des services communaux, qui restent inchangés pour la plupart par rapport à l'année dernière, en raison de la crise sanitaire.**

	GRANDE ET PETITE SALLE		PETITE SALLE	
	Caulnes	**Hors commune**	**Caulnes**	**Hors Commune**
Bal – thé dansant	230.00 €	400.00 €		
Banquet Buffet avec bal/mariage **Repas de famille** **2ème jour : 1/2 tarif**	270.00 €	450.00 €	142.00 €	209.00 €
Réunions	90.00 €	110.00 €	66.00 €	66.00 €
Vin d'honneur	70.00 €	85.00 €	46.00 €	53.00 €
Chauffage ***(par jour d'utilisation)***	60.00 €	60.00 €	30.00 €	30.00 €
Heure de ménage agent communal ***(état des lieux non satisfaisant)***	25.00 €	25.00 €	25.00 €	25.00 €
Sonorisation et vidéoprojecteur	inclus	Inclus	inclus	inclus
Une caution de 1 000 € sera demandée à chaque location				

MAISON DES ASSOCIATIONS	
Repas de famille	115.00 €
Vin d'honneur	57.50 €
Réunion (but lucratif)	67.70 € + 25.45 € (chauffage)

ACTIVITÉS À BUT LUCRATIF (tarif annuel)		
PEINTURE/DESSIN (maison des associations)	ADULTES/ENFANTS 1 fois par semaine	60,00 €
SCRAPBOOKING (maison des associations)	ADULTES 3 fois par semaine	100,00 € annuel
SOPHROLOGIE (salle des fêtes)	ADULTES 1 fois par semaine	60,00 €

ALSH DU MERCREDI *harmonisation avec les tarifs de Dinan Agglomération* (en fonction du quotient familial) Repas compris		
	1/2 journée matin ou après midi	**Journée entière**
QF < 331	4.50 €	6 €
QF de 331 à 650	6 €	8 €
QF de 651 à 800	8 €	11 €
QF de 801 à 1100	9.50 €	13 €
QF de 1101 à 1310	10.50 €	14 €
QF > 1310	12 €	16 €
Hors Dinan Agglo	18 €	24 €
Un tarif dégressif applicable aux enfants présents à la journée : **- 10 % pour le 2ème enfant** **- 20 % à partir du 3ème enfant**		

DROITS DE PLACE **Marché**	Au mètre linéaire	Gratuit 0.50 € si électricité
TENNIS	Carte famille Carte jeune 10.18 Heure Semaine	46.35 € 24.00 € 6.90 € 24.00 €
PHOTOCOPIES	Format simple – 1 face Format simple – 2 faces Format double – 1 face format double - 2 faces	0.45 € 0.55 € 0.70 € 0.90 €
RESTAURANT SCOLAIRE	Enfant Scolarisé Caulnes et Saint Jouan de l'Isle	2.98 €
	½ tarif pour le 3ème (4ème enfant gratuit)	1.49 €
	Repas occasionnels (enfants de Caulnes et St Jouan de l'Isle)	4.58 €
	Communes extérieures	6.00 €
	Enseignant	6.00 €
GARDERIE	Matin Soir jusqu'à 18 h Soir jusqu'à 19 h Matin et soir jusqu'à 18 h Matin et soir jusqu'à 19 h (gratuit à partir du 3ème enfant)	1.45 € 2.60 € 3.24 € 2.99 € 3.79 €
TRANSPORT SCOLAIRE	Par enfant et par trimestre A partir du 3ème enfant	34.00 € 17.00 €
PONT BASCULE *(ne prend que les pièces de 2, 1 et 0,50 €)*	Coop du Garun La pesée	2 380.00 € 3.50 €
CONCESSIONS CIMETIERE	15 ans 30 ans 50 ans	59.00 € 111.00 € 199.00 €
CAVE URNE	15 ans 20 ans 30 ans	189.00 € 243.00 € 374.00 €
COLUMBARIUM	10 ans 15 ans 20 ans 30 ans Dispersion des cendres	233.00 € 349.00 € 466.00 € 701.00 € 29.00 €

ENVIRONNEMENT

INVENTAIRE DES COURS D'EAU

Dans le cadre du PLUi, un comité de pilotage constitué de représentants de la mairie, d'agriculteurs, des associations locales de protection de l'environnement, des services de l'Etat et de Dinan Agglomération a réalisé un **inventaire des cours d'eau** pour permettre leur caractérisation et leur protection au travers de documents graphiques.
Le conseil municipal en a validé les résultats et s'engage à élaborer un plan d'entretien pluriannuel des cours d'eau.

GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES

Une commission chargée d'inventorier les **réseaux d'eau pluviales** de la commune a été créée.
Elle est composée de Madame la Maire, Messieurs Jean-Louis CHALOIS, Jean-Yves NOGUES et Hubert CHOLET, accompagnés par deux agents communaux.

AFFAIRES SCOLAIRES

Le retour de la **compétence** «Accueil de Loisir Sans Hebergement-ALSH-des vacances» (actuellement de gestion communautaire) à la mairie va impacter les besoins en moyens humains du service périscolaire.
Afin de prévoir ces évolutions et de pouvoir adapter les moyens humains aux besoins de la mairie, le Conseil Municipal missionne le Centre de Gestion des Côtes d'Armor pour une prestation d'accompagnement de 60 h au coût de 3 942 €.

La **gestion de la crise sanitaire** a engendré pour les agents du service périscolaire une surcharge de travail dû à la mise en œuvre de dispositifs exceptionnels, des tâches supplémentaires et du temps de travail atypique.
C'est pourquoi le conseil municipal accorde une prime exceptionnelle de 200 € à tous les agents du service périscolaire.

DIVERS

PANNEAU LUMINEUX

Le panneau lumineux, installé sur la place centrale au printemps, est un **support de communication évènementielle** permettant la diffusion des informations municipales et associatives.
C'est également un moyen de préserver le cadre de vie en luttant contre l'affichage sauvage et les nuisances visuelles.

Une charte d'utilisation en fixe le cadre pour expliciter son fonctionnement et optimiser la diffusion des messages. Elle a été envoyée à toutes les associations de la commune.

ASAD MENE RANCE

Le conseil municipal désigne Madame La Maire pour représenter la commune au conseil d'administration de l'ASAD Mené Rance.

LOGICIELS INFORMATIQUES

Le conseil valide le **renouvellement des logiciels** :

- De gestion des services périscolaire par la Société Berger-Levrault (coût annuel de 1 756.80 €) ;
- De gestion des finances, des ressources humaines et du cimetière (coût annuel de 3 819.40 €).

AGRICULTURE

Le conseil municipal donne un avis favorable à la demande **d'extension d'un élevage porcin** présentée par l'EARL de la Foutelais à St Jouan de l'Isle.

Petites Villes de Demain et Opération de Revitalisation de Territoire

La mairie a signé fin avril 2021 la **convention Petites villes de demain** avec la préfecture et l'ensemble des élus travaille sur le **périmètre d'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT)**.

Une cheffe de projet Petites villes de demain a été recrutée : **Marion Eveillé** (Architecte de formation).
Elle va accompagner les 4 communes lauréates : Broons, Caulnes, Matignon et Plancoët.
Ce poste est financé à 75% par l'Etat et 25% entre les 4 communes, pour une durée de 2 ans.

Ses missions sont de conseiller les élus dans l'analyse territoriale et la définition du programme Petites villes de demain, impulser et suivre l'avancement des projets, coordonner les opérations, actionner les dispositifs spécifiques et accompagner les communes dans la rédaction ou la constitution des dossiers de subvention.

■ Pour Caulnes, nous avons déjà identifié **plusieurs projets** qui rentrent dans le Programme Petites villes de demain :

- Création d'un Pôle de services publics
- Poursuite de la rénovation du groupe scolaire
- Aménagement de la place centrale
- Installation de nouveaux commerces
- Rénovation ou construction de logements en cœur de ville
- Aménagement du square du Lavoir
- Projet de revalorisation du site de la Gare
- Réaménagement des entrées de ville

TRAVAUX

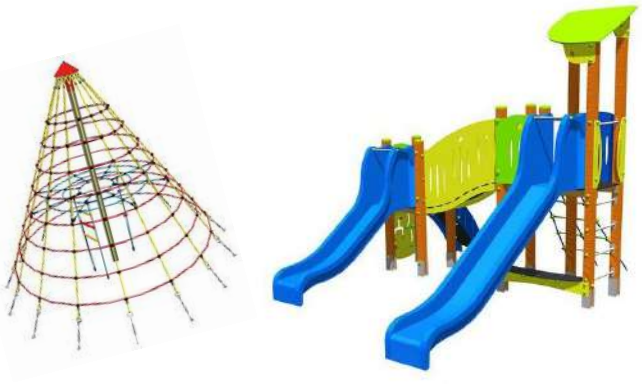

Les travaux de terrassement ont commencé pour la création d'une nouvelle aire de jeux à côté du Domaine du Fougeray avec l'installation de 2 structures, qui seront installées avant la fin de l'année.

La Fibre Optique sur CAULNES

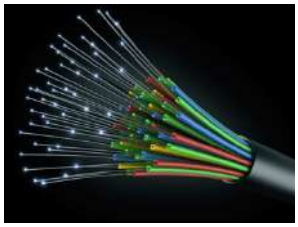

Les travaux d'installation de la fibre optique ont commencé sur Caulnes, depuis **le 11 mai 2020** avec l'entreprise AXIONE. Ce Prestataire travaille avec MEGALIS Bretagne, maître d'œuvre du projet pour le compte des collectivités bretonnes dans la construction du réseau public de fibre optique sur le territoire, puis le loue aux opérateurs. Le déploiement de la Fibre en Bretagne est porté par la Région.

➔La fibre optique permettra quoi ?
Une fibre optique est un fil en verre (ou en plastique) dans lequel passe un signal lumineux servant de support à internet. La **fibre optique permet** d'avoir un accès à internet de meilleure qualité et plus rapide.

➔ L'avancée des travaux sur CAULNES :
La centrale téléphonique rue Mathieu Ory est préparée avec la pose des 4 armoires de réception : rue de Cariou, rue du Bois, résidence des Peupliers et rue de Dinan qui ont été posées entre janvier et juin 2021.

Depuis septembre, l'entreprise SADER intervient pour la pose et le remplacement des poteaux défectueux par secteur puis l'entreprise Tepelec interviendra pour le tirage des câbles et l'installation des prises optiques.

Liaisons nouvelles Ouest Bretagne - Pays de Loire LNOBPL

Le **grand projet ferroviaire des Liaisons nouvelles Ouest Bretagne - Pays de la Loire, ou LNOBPL**, consiste, à l'horizon 2035, à améliorer la performance des liaisons existantes sur les axes Nantes - Rennes - Bretagne Sud et Rennes - Brest, par une **augmentation des fréquences des trains** et une réduction des temps de parcours.

Ce grand projet est né d'une volonté politique forte de l'Etat, des élus des régions Bretagne et Pays de la Loire et de SNCF Réseau de continuer à développer des services de mobilité performants pour accompagner la croissance démographique et économique de ces territoires. Il s'inscrit dans la continuité de la Ligne à Grande Vitesse Bretagne - Pays de la Loire, mise en service en juillet 2017 et de la **modernisation du réseau ferré existant sur les axes Rennes - Brest et Rennes - Quimper.**

Ce projet a été présenté aux villes traversantes dans l'objectif de recueillir les besoins de la population et de mieux connaitre les déplacements sur les territoires.

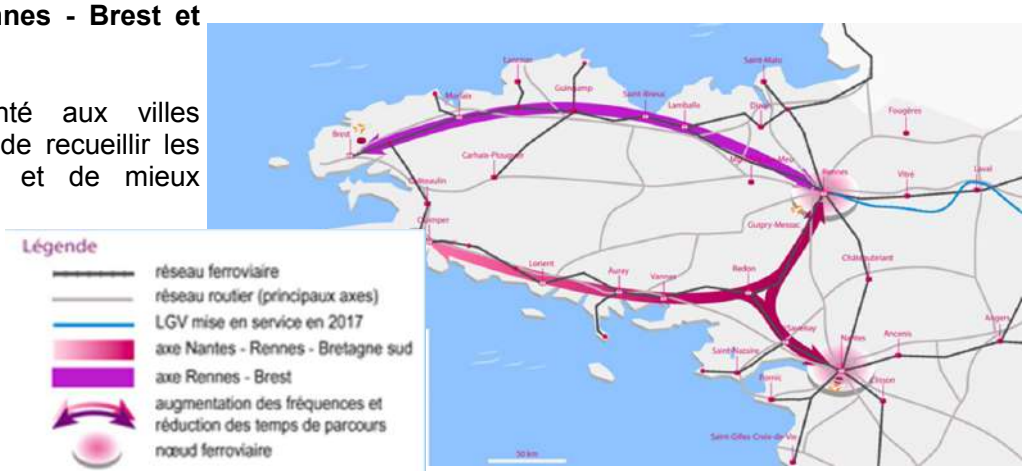

Un dialogue territorial sera lancé prochainement.
ttps://www.lnobpl.fr

Déviation CAULNES

Les travaux de la déviation de Caulnes vont reprendre début novembre 2021 avec la **construction de 4 routes connexes : (-—— - ——) 1 à la cornière, 2 au niveau de la route de Corseul, 1 à la Houssais**. Puis le tronçon principal devrait commencer en avril 2022. Le tracé de la déviation sera ensuite visible. Les travaux doivent durer 1 an, soit une réception en début d'année 2023.

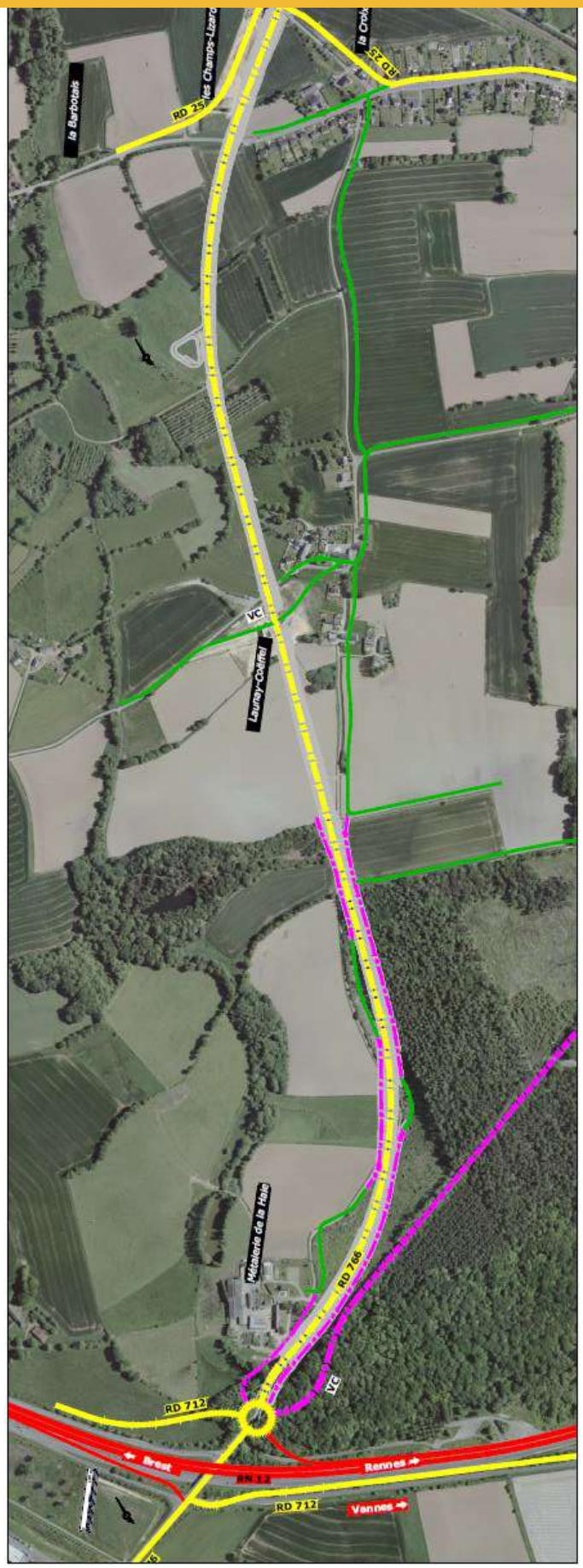

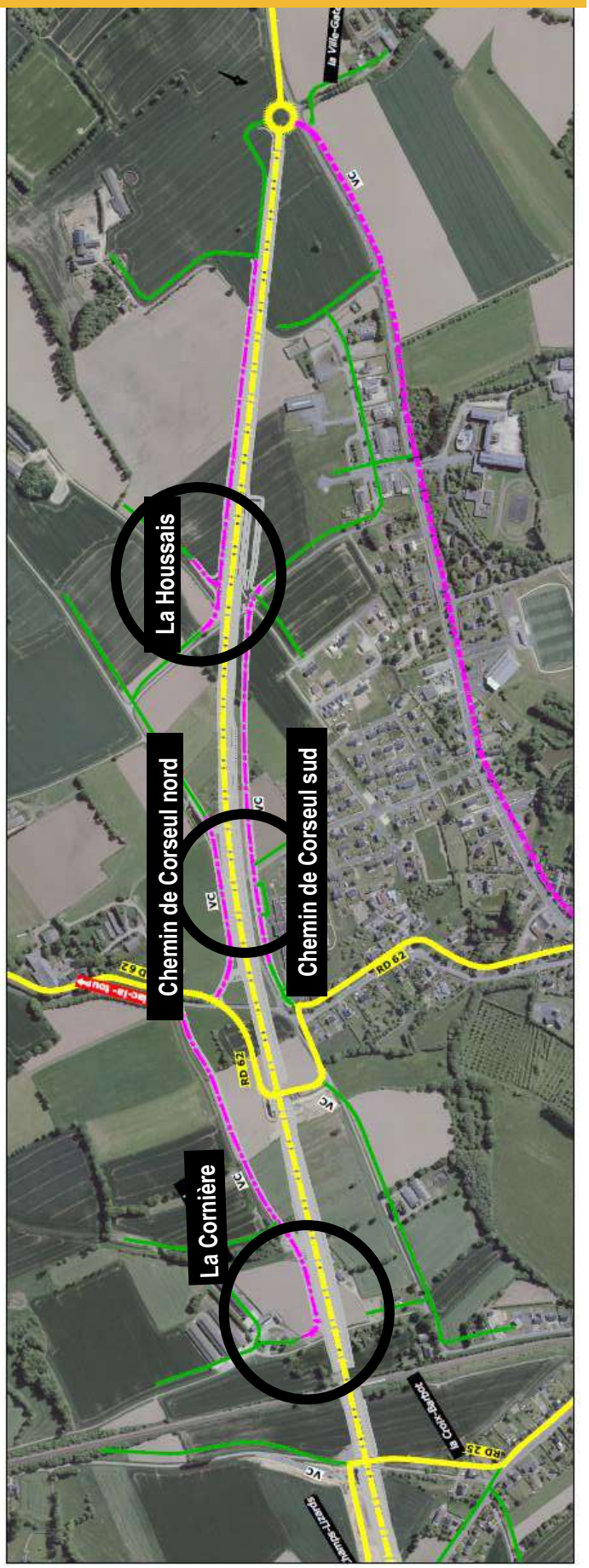

LE DOSSIER
La rentrée scolaire

Entretien avec

- Madame **Marylène BERHAULT**, adjointe en charge des affaires scolaires et périscolaires
- Madame **Patricia BOUGAULT**, adjointe en charge de la restauration scolaire
- Madame **Marie GUILLOU**, conseillère municipale

Comment évoluent les effectifs à l'école ?

Marylène Berhault : *Je constate une **baisse des effectifs de l'école** depuis l'année dernière, ce qui a conduit l'Education nationale à supprimer une classe à Caulnes à la rentrée 2021. Cette diminution du nombre d'élèves va probablement se poursuivre l'année prochaine. Cette situation nous préoccupe et nous travaillons pour pouvoir accueillir de nouvelles familles à Caulnes.*

Y a-t-il du changement dans le protocole sanitaire ?

Marylène Berhault : *Pour la rentrée, l'Education nationale a mis en place un **protocole proportionné** en fonction de la situation épidémique. Maintenant, le niveau de distanciation sociale dépend de différents critères en lien avec la propagation du virus. Le nouveau protocole s'applique également pour l'accueil de loisirs. Les agents du service périscolaire ne sont pas concernés par l'obligation vaccinale mais la Mairie recommande à tous ses agents à se faire vacciner.*

Actuellement, nous sommes au niveau 1 sur 4, ce qui permet de regrouper les élèves par niveau plutôt que par classe. Les élèves peuvent donc jouer avec leurs copines et copains le midi ou pendant la garderie, même s'ils ne sont pas dans la même classe. Nous espérons rester au niveau 1 ou 2 pour ne pas devoir revenir au fonctionnement de l'année dernière.

Nous devons cependant rester vigilants. Si un élève a un résultat positif à un test de dépistage, c'est toute la classe qui est fermée pour une durée de sept jours et les enfants ne peuvent plus être accueillis. Les parents ont un rôle majeur aussi. Si un enfant présente des symptômes évocateurs de la Covid-19, il ne doit pas se rendre à l'école même s'il a été vacciné.

Je tiens à remercier les enseignants et leur directrice pour leur implication. Je tiens également à remercier très chaleureusement les personnels d'entretien et de restauration, les ATSEM et les encadrants des temps périscolaires pour l'investissement dont ils font preuve.

Quelles sont les actions mises en œuvre pour développer le « bien-manger » à la cantine ?

Patricia Bougault : *Le restaurant scolaire poursuit l'utilisation d'aliments de qualité et durables le midi. Des repas végétariens sont servis pour diversifier l'apport de protéines. Ce sont des obligations de la **loi EGALIM** de 2018. L'objectif est d'accentuer la démarche afin d'être prêts lorsque le nouveau restaurant scolaire sera livré en 2023.*

*La cuisine actuelle est vétuste et n'est pas adaptée pour permettre de disposer d'une légumerie, de matériels de cuisine ou d'un lave-vaisselle performant par exemple. **Le nouveau restaurant scolaire** permettra d'accueillir tous les élèves dans un même lieu et de fabriquer les repas sur place. La consultation des architectes est en cours et le lauréat sera retenu avant la fin de l'année. Les travaux se dérouleront en deux phases (2022-2023 pour la construction du restaurant scolaire et 2024-2025 pour la restructuration de l'école).*

Pour l'école, est-ce qu'il y a du nouveau à la rentrée ?

Marie Guillou : *La Mairie investit pour développer les **outils numériques** pour les enseignants et pour les échanges avec les familles. La Mairie bénéficie pour cela d'un soutien financier de 22 000 € dans le cadre du plan France Relance.*

Marylène Berhault : *Pour les **sapeurs-pompiers volontaires**, le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Côtes d'Armor a sollicité la Mairie de Caulnes pour favoriser leur engagement en journée. La Mairie a donc décidé de signer une convention de partenariat. Pour les parents qui seraient engagés en intervention, ils peuvent prévenir l'école pour que leur.s enfant.s puisse.nt être accueilli.s le midi au restaurant ou le soir à la garderie en attendant la fin de l'intervention ou que quelqu'un vienne les chercher.*

Et le masque ?

Le masque n'est plus obligatoire à l'intérieur et à l'extérieur pour les enfants à partir du CP.
Il reste obligatoire pour les adultes à l'intérieur.

Sébastien Henry, Responsable de Cuisine, nous fait découvrir son travail au quotidien, partagé entre préparation des repas, réception de commandes, service, management de son équipe et tâches administratives.

7h : *Sébastien commence sa journée par un contrôle du matériel ainsi que les relevés de températures des chambres froides et des congélateurs, puis par la réception des fruits : raisin blanc, bananes et nectarines seront distribués aux écoliers le jour même et le surlendemain. Un autre camion patiente dehors et attend son tour.*

7h45 : *Après avoir contrôlé et rangé quelques caisses de yaourts fermiers, Sébastien peut s'attaquer à la confection des entrées : au menu du jour : salade de thon/haricots verts. Le bœuf bourguignon préparé la veille en ayant mijoté pendant au moins 4 heures est ensuite sorti de la chambre froide puis remis en température.*

9h : *Premier renfort avec l'arrivée d'Elodie : mise en assiette de l'entrée en différentes proportions afin d'éviter le gaspillage et de s'adapter aux besoins de l'enfant), répartition des fruits dans des coupelles en fibres de bambou et enfin mise en vitrine de l'ensemble.*

9h30 : *Comme il le fait une fois par mois, et pendant que son bœuf bourguignon continue de réchauffer, Sébastien élabore les menus pour les 4 prochaines semaines : ils doivent à la fois respecter les recommandations de la loi Egalim, répondre à des exigences nutritionnelles, permettre une variation des viandes et légumes, et rentrer dans le budget fixé. L'adhésion à un groupement d'achat, un large choix de fournisseurs, une grande connaissance des habitudes alimentaires et beaucoup de patience plus tard vont permettre à Sébastien de résoudre une nouvelle fois ce numéro d'équilibriste !*

10h : *Du nouveau renfort avec Estelle, en charge du tranchage du pain tout juste livré par la boulangerie locale (environ 17 pains par jour), de la plonge et du nettoyage de la cuisine. Tout doit être propre avant l'arrivée des premiers écoliers. Pendant ce temps, le bourguignon continue toujours de réchauffer et embaume la cuisine...*

11h45 : *L'équipe est au complet avec l'arrivée un peu plus tôt de Chloé, Anita et Maïwenn. Chacun à son poste, tous sont fins prêts à accueillir la première classe : les CP. Contexte sanitaire oblige, l'ordre de passage des classes restera le même tout au long de l'année, et chaque écolier mangera toujours à la même place, sauf en cas d'allègement du protocole sanitaire. Pas question donc pour les enfants de se fâcher avec les copains !*

12h30 : *Avant le second service et la venue des plus grands, nettoyage et désinfection des tables.*

12h40 : *Début du second service, on fait tourner les postes au sein de l'équipe, sauf Sébastien qui continue à servir le plat principal.*

13h30 : *Le rab de Bourguignon a été avalé par quelques CM2, sous l'œil ravi de Sébastien ! Alors que le silence se fait, les derniers élèves emmènent leurs plateaux à la plonge, les agents terminent de nettoyer les tables.*

13h45 : *Repas des agents, au calme mais dans le respect du protocole sanitaire : 2 par table, mais toujours dans une ambiance joyeuse au sein de l'équipe afin de décompresser du service.*

14h30 : *Plonge, nettoyage, ménage occuperont les 2 prochaines heures d'Anita, de Chloé, d'Elodie et d'Estelle. Sébastien quant à lui se charge d'abord de faire le bilan de la journée avant de se consacrer aux tâches administratives (économat, pointage des élèves, passation des commandes). Pas de visite de commerciaux aujourd'hui, mais un passage à la Mairie.*

17h : *Fin de la journée de Sébastien.*

CHIFFRES CLÉS :

- Plus de **200 repas** fabriqués chaque jour (enfants, personnels et enseignants)
- **1 repas végétarien** proposé chaque semaine

Le service périscolaire

Le service périscolaire est composé de 16 agents, chargés de l'accompagnement des enfants en maternelle (ATSEM), de l'accueil périscolaire, de l'accueil de loisirs du mercredi, de la préparation et du service des repas à la cantine, de la surveillance de la cour du midi et de l'entretien des locaux et du matériel.

Accueil de loisirs du mercredi

Après plus d'un an sans sortie, 34 enfants ont pu aller à **«Eveil tes sens» à Bréal sous Montfort**. Nous avons eu de la chance avec la météo qui s'est maintenue pour nous. Après avoir marché dans l'eau, la boue, la paille… les enfants ont joué à à l'aire de jeux pour ensuite prendre le goûter tous ensemble. **Vivement la prochaine sortie en décembre au cinéma.**

La responsable du service, Aurélie GEFFRAY

L'Ecole La Fontaine Cariou

La rentrée 2021 au groupe scolaire

Une nouvelle année commence sur l'école de Caulnes et elle voit quelques changements.

L'école est victime d'une fermeture de classe et compte donc actuellement **12 classes**.

L'équipe enseignante voit l'arrivée de Mme Joëlle VADER à mi-temps, complétée par Mme Patricia GAYIC.
M. Gilles LE CLAINCHE est actuellement remplacé par Mme Caroline GUEHO.
L'équipe des EVS est stable : Mme Yvette NOGUES-DUIGOU, Mme Marie PESSEL et Mme Delphine RENAULT accompagnent les enfants qui en ont besoin.

Des déménagements ont été opérés pendant les vacances : la bibliothèque de la maternelle est devenue une salle de classe. La classe mobile a été transformée en salle de restauration pour les classes de PS/MS et GS.

Nous **accueillons 256 élèves**. Trois élèves devraient arriver d'ici les vacances de la Toussaint.

La répartition des classes est la suivante :

- **PS/MS** avec M. LE CLAINCHE/Mme GUEHO
- **PS/MS** avec Mme SEGALEN
- **GS** avec Mme PARPAIX
- **GS/CP** avec Mme MARCHAND/Mme COSSON
- **CP/CE1** avec Mme COSSON/Mme PHILIPPE
- **CP/CE1** avec Mme CARIOU
- **CE1/CE2** avec Mme ALLAIN
- **CE2** avec M. BERTHOU
- **CE2/CM1** avec Mme CROSNIER
- **CM1/CM2** avec Mme VADER/Mme GAYIC
- **CM1/CM2** avec Mme COURTY
- **CM2** avec Mme TOUZE

L'équipe enseignante est en train d'élaborer les projets de l'année :
projet musique, classe découverte, spectacle de Noël, animation nature...
devraient, si tout se passe bien, ponctuer cette nouvelle année !

Nous souhaitons à tous, élèves et parents d'élèves,
la meilleure année scolaire possible !

Des rentrées intermédiaires sont prévues.

Les parents d'enfants nés entre le 1er janvier 2019 et 25 avril 2019 sont invités à procéder à l'inscription en mairie le plus tôt possible (avant la fin de l'année 2021) afin de nous permettre d'organiser au mieux ces premiers pas à l'école.

La Directrice, Hélène PHILIPPE

TRANSPORT SCOLAIRE Caulnes - Broons

Des collégiens sont transportés quotidiennement sur le réseau Breizh Go qui dépend de la Région, avec qui la mairie travaille depuis juin de cette année afin d'étudier les demandes, notamment de création d'arrêt.

La **création d'arrêt de cars est autorisée par la Région Bretagne** ; elle associe la commune, l'EPCI ou le département concerné, au titre de leur pouvoir de police et/ou de gestionnaire de voirie pour avis préalable obligatoire.
De manière générale, chaque création d'arrêt est conditionnée par les aspects de sécurité et de temps de trajet pour l'ensemble des élèves pris en charge sur le parcours scolaire impacté.
Les **familles souhaitant demander la création d'un point d'arrêt** doivent d'abord s'adresser à leur commune afin de remplir un formulaire. La mairie centralisera toutes les demandes avant de les envoyer à la Région afin qu'elles soient examinées pour la rentrée scolaire suivante.

Nous invitons donc les parents des futurs collégiens à **transmettre à la mairie leur demande** dès que possible. En effet, nous **rencontrerons les services de la Région en Novembre prochain** pour préparer la rentrée scolaire de 2022.

Le Pass'Sport est une nouvelle allocation de rentrée sportive de **50 euros** par enfant pour financer tout ou partie de son inscription dans une association sportive de septembre 2021 à juin 2022.

Plus d'informations sur Service-Public.fr.

Après une expérimentation de 2 ans dans plusieurs départements, le **pass Culture** est désormais accessible à tous les jeunes de 18 ans sans condition de ressources sur tout le territoire. Ce forfait de **300 €** peut être utilisé pour l'achat de billets (cinéma, concert, spectacle, musée...), de biens culturels (livres, disques, instruments de musique...), de cours de pratiques artistiques ou de services numériques (jeux vidéo, musique en ligne, certaines plateformes de VOD, presse en ligne, ebooks...).
Service-Public.fr vous explique comment en bénéficier.

Le dispositif Argent de Poche s'adresse aux jeunes Caulnais de 16 et 17 ans au moment des chantiers.
L'activité Argent de Poche se déroule pendant les vacances scolaires sur un temps de 3 h pour une indemnité de 15 €.
Les jeunes sont encadrés par des agents de la commune pour effectuer des travaux simples et sans danger.

- **Prochaine opération pendant les vacances de la Toussaint, <u>du 25 au 29 Octobre</u>**
  Dossier d'inscription à la mairie ou sur notre site internet, www.communedecaulnes.fr

L'équipe municipale organise une réunion publique le vendredi 19 Novembre 2021, à partir de 19 h, à la salle des fêtes

Tous les jeunes Caulnais(es) de 11 à 20 ans sont invités à y participer.

- Création d'un club de jeunes ?
- Lancement d'un conseil municipal jeunes ?
- Besoins exprimés par la jeunesse ?
- Engagement dans la vie municipale ?

LUTTONS CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Cette année, une **campagne de piégeage des frelons asiatiques visant à réduire les frais de destruction des nids** a été initiée par la communauté d'agglomération de Dinan. Pièges et appâts spécifiques ont été mis à disposition.
Deux personnes référentes ont mis en place et relevé les pièges en avril et mai : **Gabriel MEIGNEN**, responsable des services techniques de la commune et **André GENDROT**, retraité et apiculteur amateur, avec 25 pièges sur Caulnes.

Voici les résultats du piégeage.
- 30 avril : sur 25 pièges : 72 frelons asiatiques
- 17 mai : sur 16 pièges : 56 frelons asiatiques.

Ces chiffres sont impressionnants d'autant qu'à cette période il s'agit surtout de fondatrices futures reines et donc potentiellement de nids qui seront, espérons le moins nombreux.

Par ailleurs, les résultats ont été transmis au groupement de défense sanitaire apicole des Côtes d'Armor qui, de son côté, incite les apiculteurs à piéger les frelons asiatiques.

André GENDROT

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

L'enquête publique portant sur la modification N° 1 du PLUIh de Dinan Agglomération se déroule du **20 septembre au 20 octobre 2021**. Durant cette période, les habitants peuvent faire part de leurs observations sur le projet. Informations sur le site internet de Dinan Agglomération.

Du côté de la Médiathèque de Caulnes

Voici le programme d'animation pour le mois d'octobre

- exposition de **peinture** de William Pottier «le peintre du grenier» jusqu'au 16 octobre. Entrée libre.

- **Spectacle** «Venedig et Anabell O'Connell» - magie et ventriloque, le vendredi 22 octobre à 20 h. Gratuit et sur inscription.

- Atelier «**palette végétale**» avec l'association ANSEMBLE le mardi 26 octobre. Gratuit et sur inscription.

- **Fermeture de la médiathèque** du 8 au 23 novembre afin de procéder au changement du logiciel de prêt des livres.

- A partir du 24 novembre, ce **nouveau logiciel «Nanook»** vous donnera la possibilité de consulter le catalogue des bibliothèques et de faire des réservations en ligne. Vous aurez une carte unique avec laquelle vous aurez accès à toutes les bibliothèques du réseau Lirici.

Horaires d'ouverture au public :
Mardi et mercredi :
10h30 - 12h / 14h - 17h30
Vendredi : 14h - 17h30
Samedi : 10h - 12h

Les bibliothécaires, Karine et Séverine

FRANCE SERVICES

L'Espace France Services de Caulnes a été **labellisé par la Préfecture des Côtes d'Armor le 8 juillet 2021** et Caulnes est lauréate pour l'ensemble des communes du canton de Broons.

France Services est un dispositif qui a été institué par le Président de la République le 25 avril 2019 dont l'objectif est de permettre aux concitoyens de procéder à leurs principales démarches administratives du quotidien au plus près de chez eux, à moins de 30 minutes et dans un lieu unique.

Ce nouveau service se situe dans les locaux de la mairie située <u>10 rue de la Ville Chérel</u>.
Afin d'accueillir et d'accompagner au mieux les usagers qui viennent au sein de la France Services de Caulnes, les animatrices Manon TEFFAINE (à temps plein) et Jannick BUCHON, Valérie NOGUES, Solène SAMSON (au poste d'animatrice lorsqu'elles sont à l'accueil mairie) sont là pour vous aider.

Manon TEFFAINE

Valérie NOGUES, Jannick BUCHON, Solène SAMSON

- **France Services qu'est-ce-que c'est ?**

1 - Accueillir, orienter et conseiller ;

2 - Accompagner les usagers dans leurs démarches administratives du quotidien ;

3 - Avoir accès à internet de manière libre et gratuite.

- **France Services c'est aussi 6 thématiques**

Formation Emploi Retraite → Mission Locale, Pôle emploi, CARSAT, MSA

Prévention santé Handicap → MSA, CPAM, MDPH 22

Justice → Ministère de la justice, Conseil départemental de l'Accès au Droit (CDAD 22)

Logement Mobilité Courrier → CAF, MSA, Steredenn, Ehop solidaire, ANTS, La Poste

Budget → CAF, MSA, Le Service des Finances Publiques

Etat civil et famille → CPAM, MSA, CAF, ANTS

- **France Services peut vous permettre d'être accompagné dans les démarches suivantes :**

➔ J'ai besoin de faire mon dossier de **demande de retraite** ;

➔ J'ai besoin de **créer mon espace personnel** sur le site de l'assurance retraite ;

➔ Je souhaite renouveler ma **carte vitale** ;

➔ J'ai besoin de compléter mon dossier de demande de complémentaire **santé solidaire** ;

➔ Je souhaite faire ma demande de permis/ma pré-demande de carte d'identité sur le site **ANTS** ;

➔ Je dois modifier ma situation familiale sur le site de la **CAF** ;

➔ Je dois réaliser ma **déclaration de revenu** sur le site des impôts ;

➔ Je souhaite créer mon espace personnel sur le site des impôts ;

➔ Je cherche un **moyen de locomotion** pour me rendre à un rendez-vous, comment puis-je faire ?

➔ J'ai besoin d'une **aide au logement** sur le site de la CAF ou de la MSA ;

➔ Je souhaite me **créer une adresse mail** sur le site laposte.net ;

➔ Je souhaite faire une demande de prime sur le site **Ma Prime Rénov** ;

➔ …

Cette liste d'exemples n'est pas exhaustive.

Par ailleurs, si vous avez une question, si vous avez-reçu un courrier que vous ne comprenez pas ou que votre démarche administrative est bloquée, n'hésitez-pas à venir vers nous. Nous tenterons de débloquer votre situation.

- **France Services possède 9 partenaires nationaux :**

Jours et horaires d'ouverture de France Services		
Lundi	8h30-12h30	13h30-18h00
Mardi	8h30-12h30	Fermé au public 14h00-18h00 (sur rendez-vous)
Mercredi	8h30-12h30	13h30-18h00
Jeudi	8h30-12h30	13h30-18h00
Vendredi	8h30-12h30	13h30-18h00
Samedi	9h00-12h00	Fermé

- **Pour prendre contact avec France Services** :

Tél : 02 96 88 70 30 / E-mail : caulnes@france-services.gouv.fr

Une porte ouverte sera organisée en novembre. Nous vous tiendrons informés de cette date.

Des ateliers numériques au sein de la médiathèque de Caulnes et de Broons ont été organisés. Le but était de proposer une **première approche de l'outil informatique** (ordinateur / tablette), de pouvoir comprendre comment réaliser une recherche sur internet et aussi de créer sa propre adresse mail.

D'autres ateliers seront organisés ultérieurement sur inscription.

- **France Services, c'est aussi des permanences de partenaires locaux à Caulnes :**

Mission Locale	**Pour les jeunes de 16 à 25 ans en recherche d'emploi ou de formation.**	02 96 85 32 67 Permanences sur rendez-vous tous les 2èmes et 4èmes lundis du mois l'après-midi et le 1er jeudi du mois le matin.
La protection Maternelle Infantile (PMI)	**Consultation Infantile**	02 96 80 00 80 Sur rendez-vous tous les 3èmes jeudis après-midi de chaque mois
Les Assistantes Sociales du département	**Besoin d'une écoute, d'une information, d'une orientation, d'un accompagnement dans les démarches médico-sociales.**	02 96 80 00 80 Sur rendez-vous tous les mardis matin
Relais Parents Assistantes Maternelles	**Informer les parents et les professionnels de l'enfance.**	06 64 34 64 05 Les mardis et vendredis de 9h00 à 17h00
Information Energie	**Conseils pour vos futurs travaux d'économie d'énergie et les aides auxquelles vous pouvez prétendre.**	02 96 87 42 44 Sur rendez-vous Prochaine permanence le mercredi 3 novembre
Citémétrie	**Vous êtes propriétaire et souhaitez faire des travaux dans votre logement principal ou dans un logement destiné à la location. Des subventions sont mobilisables.**	02 98 96 44 67 Sur rendez-vous, de 10h00 à 13h00 Prochaine permanence le jeudi 28 octobre
Conciliateur de Justice	**Litiges entre particuliers**	02 96 88 70 30 Permanences sur rendez-vous tous les 1ers mardis du mois
Juriste	**Information gratuite, anonyme en termes de justice**	02 96 88 70 30 / mairie.caulnes@wanadoo.fr Permanences sur rendez-vous tous les 2ème mercredis après-midi du mois

- **Justice - Accès au droit : Nouveau service à Caulnes**

Avec l'ouverture de France Services, **le Conseil Départemental de l'Accès au Droit des Côtes d'Armor installe une nouvelle permanence mensuelle à Caulnes à partir d'octobre**. Ces permanences permettent de **bénéficier de façon confidentielle, gratuite et anonyme d'une information générale sur les droits et les obligations des personnes, d'une aide à la rédaction de courriers juridiques et à l'accomplissement de démarches juridiques ou d'une orientation vers un professionnel habilité pour obtenir un conseil juridique** (avocat, notaire, huissier de Justice).

Les services des impôts de la Direction générale des finances publiques vont également créer un accueil de proximité avec France Services. Les permanences auront lieu le vendredi matin. La date de démarrage sera annoncée dans les prochaines semaines.

ETAT CIVIL

Naissances *

20 Mai	Maïev LIBEAU, 23 rue de Rennes
04 Juillet	Neysa RAULT HARNOIS, 9 le Chesnay Barbot
16 Juillet	Clara GICQUEL, 18 rue de la Chauvetais
03 Août	Lorenzo ROUSSIN, 41 rue de la Gare
17 Août	Jonas LELIONNAIS, 71 rue de Broons
21 Août	Loris SARAZIN, 33 rue de Rennes
22 Août	Mayline LEFÈVRE RICHARD, 2 résidence des Chênes

Mariages *

12 Juin	Aurélie LUX et Josselin NORMAND, 2 la Croix Barbot
24 Juillet	Cynthia MARONET et Jimmy RASTEL, 16 la Houssaie
24 Juillet	Méghane MALARGE et Vincent DELEPINE, 20 rue d'Yvignac la Tour
24 Juillet	Hélène TAMALET et Romée GUIGNARD, 4 Le Verger
14 Août	Golvine de PRAT et Gaëtan DEBUIRE, 25 lotissement des Champs
18 Septembre	Genoveva de la Luz JUAREZ HERNANDEZ et Romain REHEL, 33 rue de Rennes

** Seuls les enfants dont les parents ont donné leur autorisation sont mentionnés dans ce bulletin ainsi que les mariés*

Décès

27 Mai	Denise AUBIN, 76 ans, 24 rue de la Chauvetais
19 Juin	Jean DARTOIS, 95 ans, Maison de Retraite
22 Juin	Marie HAUVESPRE, 84 ans, 18 rue de la Gare
25 Juin	Jean MAILLARD, 90 ans, 38 rue de Dinan
08 Juillet	Thérèse COLOMBEL, 95 ans, Maison de Retraite
16 Juillet	Alain LEGUE, 86 ans, 85 rue de Dinan
18 Juillet	Michael ROSS, 73 ans, 24 rue de Rennes
12 Août	André GRAVOT, 89 ans, Maison de Retraite
15 Août	Marie EGAULT, 91 ans, Maison de Retraite
02 Septembre	Sylvie POSNIC, 52 ans, 11 rue de Dinan
02 Septembre	Christine BUSNEL, 62 ans, 18 ZA les Gantelets
24 Septembre	Yvonne DUFFROS, 91 ans, Maison de Retraite

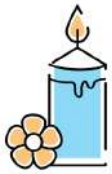

Décès hors commune

Personnes nées à CAULNES, décédées hors commune

08 Juin	Pierre GRISSAULT né en 1951
23 Août	Michel TUAL né en 1944
3 Septembre	Angèle LEBRET ép. COLLOUARD née en 1924
12 Septembre	Irène ROSSELIN née en 1938
18 Septembre	Yvette VIRLIN ép. TAÏR, née en 1938

Inhumations

Personnes domiciliées hors commune, inhumées dans le cimetière :

09 Juin	Marcel DELOURME, de SERVON SUR VILAINE

NECROLOGIE

Madame Sylvie POSNIC, née le 15 Novembre 1968 à Dinan, **adjoint technique territorial**, est décédée le 2 Septembre 2021.

Madame Sylvie POSNIC a été recrutée par la mairie en Juin 2016 pour travailler au service du restaurant scolaire communal et pour effectuer le ménage de l'école élémentaire.
Elle avait également été agent recenseur lors du dernier recensement de la population en 2020.
Sylvie était très appréciée de ses collègues pour sa bonne humeur et sa spontanéité.

URBANISME

Suite à la mise en place du règlement sur la protection des données personnelles (RGPD), les noms des personnes ne sont plus mentionnés dans le tableau des permis de construire et déclarations préalables.

Membres de la commission urbanisme : Mesdames LE MOAL Marina, BERHAULT Marylène, GUILLEMOT Marie-Paule, GRAFFIN Marie-Hélène, RÉHEL Catherine.
Agent Administratif référent : Madame Valérie NOGUES
➲ Liste des dossiers déposés en mairie. Certains peuvent être en cours d'instruction, et de ce fait non consultables par le public. Au moment de l'édition de ce bulletin, certains demandeurs ont déjà reçu l'avis favorable ou défavorable à leur demande.
Les dossiers déposés à la Mairie sont instruits ou pré-instruits par la Commission urbanisme puis certains dossiers sont transmis à DINAN AGGLOMÉRATION pour instruction. C'est l'avis du service instructeur (Commission urbanisme ou Dinan Agglomération) qui détermine l'avis favorable ou défavorable de la demande de PC (permis de construire), DP (déclaration préalable) ou CU (certificat d'urbanisme). Toutes les demandes sont également transmises au contrôle de légalité à la Préfecture.

Demandes de permis de construire - Mai à Septembre 2021

Adresse	Nature du projet
106 rue de Dinan	Extension des vestiaires Football
15 la Ville es Chevets	Réhabilitation d'une maison d'habitation
Lotissement du Verger	Maison individuelle
12 rue de Dinan	Réhabilitation d'un ancien bar
9 la Petite Harotterie	Carport
Domaine champ donne	Maison individuelle
12 rue de St Méen	Carport
L'ecoublière	Stabulation génisses
2 rue de Guenroc	Extension bureaux
4 rue du 19 mars 1962	Extension supermarché

Rappel :

Les **abris de jardin sont soumis à autorisation** (déclaration préalable ou permis de construire).

- Un abri de jardin < à 5 m2 n'est pas soumis à autorisation.
  Sauf dans le périmètre des Bâtiments de France, il faut demander une DP.
- Les abris de jardin en métal sont interdits sur la commune.

Déclarations préalables - Mai à Septembre 2021

Adresse	Nature du projet
5 résidence des Peupliers	Auvent
94 bis rue de Dinan	Changement fenêtres et porte fenêtres
14 rue des Camélias	Clôture
12 la Ville es Ferré	Piscine
35 La Mare	Changement porte d'entrée et portail
1 Rue Basse	Ravalement
26 rue du Hirel	Piscine et construction d'une extension
49 rue de Dinan	Remplacement des menuiseries
97 rue de Dinan	Portail
20 rue des Genêts	Clôture
8 rue des Mottes	Remplacement lisse sur clôture
26 rue de la Chauvetais	Mur de soutènement et clôture
5 Hyoméril	Abri poubelles
8 le Hirel	Changement porte de garage
1 rue de Broons	Pose de vélux
2 rue du bois	Remplacement des menuiseries et portail
Rue du 19 mars 1962	Division de terrain
L'Ecotay	Modification de façade

Adresse	Nature du projet
31 rue de Broons	Remplacement des menuiseries
123 rue de Dinan	Pose panneaux photovoltaïques
6 La Barre	Pose de vélux
15 la Ville Chérel	Carport et portail
3 lotissement des Mottes	Isolation des murs par l'extérieur
17 rue de St Méen	Clôture
39 rue du Bois	Carport
5 bis rue du Hirel	Remplacement des menuiseries
69 rue de Broons	Changement portes de garage et atelier
23 lotissement des Mottes	Changement fenêtre
40 la Chauvetais	Changement fenêtre
3 rue de Broons	Remplacement fenêtres de toit
2 l'Ecoublière	Portail
12 La Herguenais	Création d'ouvertures
2 la Venelle du bourg	Rénovation maison
Domaine du Fougeray	Clôture sur rue
117 rue de Dinan	Rénovation toiture
6 rue de Broons	Création d'une fenêtre et pose d'une toiture

PLUih : inventaire des bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination

Dans le cadre de la prochaine modification du PLUih (Plan Local d'Urbanisme intercommunal-habitat), **un travail d'inventaire** doit être mené afin de répertorier **l'ensemble des bâtiments situés en zone agricole, naturelle ou forestière, pouvant faire l'objet d'un changement de destination**. Il s'agit le plus souvent d'anciens bâtiments agricoles inutilisés qui peuvent, sous conditions (dépôt d'un permis de construire) et après avis de la commission départementale de la préservation des espaces agricoles, naturels et forestiers ou de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites, être transformés en habitation, sous réserve de ne pas compromettre l'activité agricole ou paysagère du site.

La commission urbanisme communale réalise actuellement ce repérage sur la base de différents critères définis par Dinan Agglomération. Les bâtiments identifiés et validés (par les différentes commissions énumérées ci-dessus), pouvant faire l'objet d'un changement de destination seront par la suite intégrés dans le zonage du PLUih.

En l'absence de repérage du bâtiment au PLUih, il sera impossible d'entreprendre des travaux pour changer sa destination.

Vous pourrez donc apercevoir un groupe de 5 personnes prenant des photos et inventoriant les bâtiments dans les hameaux. Nous vous remercions par avance de l'accueil que vous leur réserverez et nous vous invitons à leur signaler tout bâtiment qui ne serait pas visible depuis l'espace public.

Enquête sur les besoins de locaux pour les personnes travaillant à domicile ou en télétravail

La Mairie de Caulnes réalise une enquête anonyme pour **connaitre les besoins des habitants en termes de bureaux et d'espaces de travail**, notamment pour les travailleurs indépendants et les salariés concernés par du travail à domicile ou du télétravail.

La crise sanitaire a peut-être modifié durablement les habitudes, avec le développement du travail à distance. Seulement, le domicile n'est pas toujours adapté pour pouvoir travailler efficacement et maintenir les relations sociales du bureau.

La Mairie souhaite recenser les besoins à Caulnes. Vous avez jusqu'au 31 octobre pour participer à l'enquête à laquelle vous accéderez en scannant le QR code ou en allant sur le site internet de la Mairie.

PASS Commerce et artisanat

DINAN AGGLOMÉRATION — Région BRETAGNE

Bénéficiez d'un coût de pouce pour vos dépenses d'équipement.
Le Pass Commerce et Artisanat est une **aide cofinancée par Dinan Agglomération et la Région Bretagne à destination des petites entreprises** (jusqu'à sept salariés) présentant un projet de modernisation ou d'extension d'activités. L'activité ne doit pas venir concurrencer directement une activité existante sur la zone de chalandise visée.
L'aide, d'un montant maximum de 7 500 € (ou jusqu'à 30 % des dépenses), est accordée aux commerçants et aux artisans pour leurs dépenses d'équipement (travaux immobiliers, travaux de mise aux normes, travaux de mise en accessibilité, investissements d'embellissements et d'attractivité).

■ Pour plus d'informations, contactez Dinan Agglomération au 02 96 41 27 41.

auto-entrepreneur, nouvellement installée sur la commune

Mme Kassandra LELIONNAIS
Extensions de cils, mascara semi permanent...
06 46 51 23 96 - Extencils-by-k

Le magasin «**Les Fées Nature**» est désormais ouvert 7 jours sur 7,
du lundi au samedi 9h 12h30 - 14h30 19h
et le dimanche de 9h30 à 12h30.

SARL COLLET

Robin et Martin COLLET ont repris au 1er août 2021 la société de leur père, Daniel, devenant ainsi la 4ème génération à diriger l'entreprise.

Située à la Croix Guessant , elle est spécialisée dans le commerce et le transport d'animaux vivants (bovins et porcs).

Elle compte aujourd'hui 8 salariés et intervient à la fois au niveau local mais aussi national et international.

Photo (de gauche à droite)
Martin, Daniel et Robin COLLET

GENDARMERIE

L'adjudant chef David LE COQUIL a pris le commandement de la brigade de gendarmerie de Caulnes depuis le 1er Août 2021.
Originaire de Paimpol, David LE COQUIL est gendarme depuis 24 ans. Il a débuté à Lanvollon, puis a été affecté à Pontivy. Il a ensuite été sous-officier mobile à Bron dans le Rhône et en Guyane. Il arrive du PSIG (Peloton de Surveillance et d'Intervention de Gendarmerie) de l'Isle Adam (Val d'Oise).

Suite à son arrivée, la brigade est au complet avec un effectif de 6 sous-officiers.

MAISON DE RETRAITE

Cet été s'est encore déroulé sous fond de crise sanitaire… Heureusement, pour le moral des résidents, les **visites ont repris**, toujours encadrées… Nous qui rêvions de pique-nique au bord de l'eau, nous nous sommes contentés des patios pour des balades et des pauses au soleil.

L'après-midi, des jeux de mots, discussions à thème, bouquets pour les tables, mandalas… proposés dans les salons et ateliers pâtisserie, lotos, chant, boules… dans la salle de restaurant ou sur la terrasse ont ponctué nos mois d'été.

Quelques temps forts ont eu lieu avec le duo Amnésia, Gabrielle Arcange et dernièrement Henri Merveille. Des moments de partage très appréciés des résidents et tellement importants en cette période qui manque encore de couleur.

Mais en cette rentrée 2021, le temps semble s'éclaircir un peu !

Les **projets se remettent en route** peu à peu avec le retour progressif et très encadré des intervenants extérieurs. Nous avons aussi bon espoir de reprendre notre partenariat avec le lycée agricole ! Mais restons vigilants...

Le jeudi reste un moment festif : chanson, loto, goûter d'anniversaire (malheureusement encore sans les familles).

Pour le moment, nous avons entrepris de rempoter toutes les plantes vertes et de trier et ranger les vêtements de la boutique sociale en attendant impatiemment le jour de la première sortie au bowling ou au cinéma !

Sophie LE PAUVRE,
animatrice

LES ASSOCIATIONS

ACDC (fléchettes traditionnelles)
Eric TROUCHARD
06 98 47 34 53
eric.trouchard@bbox.fr

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS
Adrien BOUDET
Tél. 06 43 17 02 03
amicalesp.caulnes@gmail.com

ASSOCIATION INTER-COMMUNALE DE DANSE
Hervé CROSNIER
06 83 30 17 08
sh.crosnier@orange.fr

ASSOCIATION VALENTIN HAÜY (déficients visuels)
Michel HOUDELINE
06 76 61 61 26
houdeline.michel@orange.fr

BADMINTON
Cyril LE MOAL
07 49 09 22 77
cyril.lemoal@wanadoo.fr

BROMURE D'ARGENT
Clément GOSSELIN
06 12 90 82 83
gosselin.clement88@gmail.com

CAC 22 (Comité Animation Caulnes)
Frédéric SALAUN
et Stéphane EOZENOU
06 61 42 17 88 - 06 60 63 46 96
ca.caulnes22@gmail.com

CAULNES SPORTS ÉVENEMENTS
Jean-Claude LEBOIS
06 68 12 51 60
lebois.jean-claude@neuf.fr

CHASSEURS
Janick DUFFROS
Tél. 02 96 83 81 22
duffros.janick@orange.fr

CLUB DES AÎNÉS
Émile LECLERE
02 96 83 90 33
salembier.jacques@neuf.fr

COMITÉ DES FÊTES
Paulette DUVAL
06 83 69 67 11
paulette-cdesfetes-caulnes@orange.fr

CYCLOS
Christian CAJEAN
02 96 83 90 11
christian.cajean@neuf.fr

FLÉCHETTES - « KORRIGANS »
Fabrice BOUSSIN
06 50 61 93 73
fabriceboussin93@gmail.com

FNACA - Anciens d'Algérie
Jean SÉROT
02 96 83 97 23
jean.serot@orange.fr

INFORMATIQUE
Eric de GAUDEMONT
02 96 83 89 62
edegaudemont@wanadoo.fr

JUDO
Matthieu LEJART
06 58 46 99 01
judo.club.tremeur@hotmail.com

KAONIA PATRIMOINE ANCIEN DE CAULNES
Maryline CHOUX
06 12 42 26 80
kaonia2012@gmail.com

LES AMIS DU LYCÉE DE CAULNES
Christelle OUICE
02 96 83 92 68
christelle.secardin@educagri.fr

LES COPAINS DE LA BOULLIAIS
Julien HAOUISÉE
06 63 11 86 20
haouisee.julien@bbox.fr

LES GAS DE LA RANCE
Michel LEVACHER
02 96 83 95 45
gas-rance22@orange.fr

LES SOULIERS À BASCULE
Anne-Cécile NOGUES
Franck LEVIS
06 20 01 06 89
lessouliersabascule@gmail.com

MODELAGE-POTERIE
Michèle CUVILLIER
02 99 06 25 48
michele-cuvillier@orange.fr

OFFICE INTERCOMMUNAL DES SPORTS (OIS)
Dominique BRIAND
02 96 83 85 15
oiscaulnes@orange.fr

PARENTS D'ÉLÈVES
Emilie FOUQUET
06 07 67 13 14
ape.caulnes@gmail.com

PÊCHEURS DE LA HAUTE RANCE
Noël GESLIN
02 96 83 97 57
geslin.noel@free.fr

P'TITS BREIZH DU 22
Chrystèle ANDRIEUX
02 96 83 15 85
chrystele.andrieux@wanadoo.fr

PROTECTION CIVILE BROONS-CAULNES
Valérie MORVAN
06 86 31 70 86
broons@protection-civile-22.org

RANCE FOOTBALL CLUB
Sébastien MAILLARD
06 62 68 06 41
s.mail6@orange.fr

TENNIS DE TABLE
Gisèle FROUGET
02 22 13 11 67
lafleche68@neuf.fr

THÉÂTRE
« La Compagnie du Delhir »
Eric de GAUDEMONT
02 96 83 89 62
edegaudemont@wanadoo.fr

THÉÂTRE
« La Troupe des Loufoques »
Christiane MÉDARD NEDELEC
06 81 82 11 30
christiane.nedelec7@orange.fr

UNION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS DU PAYS DE CAULNES
Annick LE GULUCHE
06 65 64 26 55
ucapayscaulnes@gmail.com

VALL'RANCE
Adrien BOUDET
06 43 17 02 03
vallrance.course@gmail.com

VARAP'RANCE
Club d'escalade du Pays de Caulnes
Cyril GILBERT
varaprance@gmail.com

VÉLO SPORT CAULNAIS
Jean-Marc CAJEAN
06 77 30 89 97
velosportcaulnais@outlook.fr

YOGA
Gabrielle ANDERSON
02 96 27 44 65
foyerruralstmaden@mail22.net

VIE ASSOCIATIVE

Le 10 septembre, les élus de la commission communale ont rencontré les présidents des associations pour faire un point bilan de leur activité.

Par la suite, une douzaine d'associations se sont réunies le 28 septembre, en vue de la **création d'une inter-associations, avec pour maîtres-mots COOPÉRATION et MUTUALISATION.**
Une **nouvelle réunion aura lieu mardi 12 octobre**, à laquelle sont conviées toutes les associations locales.

BROMURE D'ARGENT

Association tout juste créée à Caulnes qui a pour but la **pratique et la promotion de la photographie argentique.**

Ouverte à tous dès 14 ans, que l'on soit débutant n'ayant jamais touché un appareil argentique, ou que l'on soit un averti, tout le monde est le bienvenu.

■ **Prendre une photo** sans savoir ce que cela donne tout de suite ? Voir apparaître l'image sur le papier dans la chambre noire ? Utiliser des appareils parfois vieux de plus de 100 ans ? Nous vous proposons tout cela et bien plus encore !

Si vous n'avez pas d'appareil, ce n'est pas souci : la location est possible (10€/trimestre + 50€ de caution non encaissée), sinon nous vous aiderons à en trouver un à moins de 50 €.

■ **Quand est-ce que ça se passe** ? Une fois par semaine, le vendredi entre 19h et 21h, nous organiserons une séance, soit de rencontre/discussion, soit un cours de développement/tirage. A d'autres occasions, nous ferons des sorties pour la prise de vue.

■ **Combien ça coûte** ? L'adhésion est au tarif de 100 € par an (80 € tarif demandeur d'emploi/étudiant). Sera mise en commun la chimie pour le développement des films et le tirage papier. Seront à la charge des adhérents les films photographiques et le papier. Nous vous conseillerons et ferons des commandes groupées.

Vous pouvez adhérer à tout moment de l'année, rendez-vous 10 rue des écoles, dans l'ancienne maison des instituteurs chaque vendredi soir entre 19h et 21h. Venez nous rencontrer, discuter et décidez après si l'aventure vous tente !

■ **Contact** : asso.bromuredargent@gmail.com
facebook.com/associationbromuredargent

Le Président, Clément GOSSELIN

VÉLO SPORT CAULNAIS

Jean-Marc Cajean, Cédric Eon, Marcel Gérard , Philippe Langlais, Cyril Massé et Christophe Menot ont participé aux 24 heures du Mans Vélo, qui ont eu lieu fin août.

L'équipe du Vélo Sport Caulnais finira à **la 163ème place.** Les coureurs sont satisfaits de leur performance et ils envisagent déjà de participer à la prochaine édition.

Si vous désirez venir gonfler nos rangs nous serons heureux de vous accueillir.

Pour ce faire, vous pouvez contacter le Président du Vélo Sport Caulnais, Jean-Marc CAJEAN

■ 06 77 30 89 97

RANCE FOOTBALL CLUB

La saison de football a débuté, pour une année pleine nous l'espérons.
Les effectifs restent stables, environ 200 licenciés au club.

Par contre le club recherche toujours des joueurs dans les catégories de foot à 11, surtout dans celles des 14-15 ans et des séniors. Il est toujours possible de s'inscrire.

■ Le club recherche aussi des dirigeants, bénévoles et des arbitres. Cela va devenir vital.

■ Le PYC Caulnais organise un **repas à emporter** (rougail saucisse) : **samedi 16 octobre**
Réservations au 06 62 68 06 41

Depuis la rentrée, **Zorhra YVERGNIAUX,** qui évoluait jusqu'alors au PYC Caulnais, a intégré l'équipe féminine en U 14 au **centre de formation de l'En Avant de Guingamp**.

Elle suit sa scolarité en parallèle à Guingamp.

Le Président,
Sébastien MAILLARD

CLUB DES CYLOS

En raison de la pandémie Covid-19, le club cyclo n'a pas organisé cette année sa soirée théâtre à l'amphithéâtre du lycée agricole ni sa «matinée randonnée annuelle en juin».

Par contre, le 12 septembre, le **vide grenier organisé avec les gars de la Rance** a été une belle réussite avec le beau temps et les conditions sanitaires qui semblent s'améliorer.
Une centaine d'exposants est venue déballer dans le centre bourg et au terrain du lavoir à la satisfaction de tout le monde: exposants, visiteurs, bénévoles organisateurs .

■ Prochain rendez-vous pour le club cyclo, le 4 décembre pour son assemblée générale.

Le Président, Christian CAJEAN

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

Voici une nouvelle année scolaire qui commence ; l'APE espère que la rentrée des petits comme des grands s'est bien passée.

Pour ceux qui ne nous connaissent pas encore, l'Association des Parents d'Elèves (APE) a **pour vocation à participer activement à la vie des écoles maternelle et élémentaire**, en aidant au financement, notamment d'abonnements à des revues, de sorties scolaires ou encore des classes découvertes.

Pour ce faire, l'APE mène des actions et manifestations tout au long de l'année avec le soutien de tous et en collaboration avec l'équipe enseignante (ventes de chocolats de Noël, opération dessins d'école...).

Même si ce début d'année reste encore marqué par un contexte exceptionnel, nous restons motivés et mobilisés pour les projets scolaires de nos enfants.

Les membres du bureau :
Mélanie DUFFROS (trésorière adjointe), Émilie FOUQUET (présidente), Emeline JAN (membre), Isabelle MARIE (membre), Marine MORLOT(vice présidente), Ludovic FELICIANNE (membre), Hadjila LE COQUIL (membre), Robert GUYON (membre) et Carole SALAUN (trésorière)

Nous espérons pouvoir reprendre les manifestations festives permettant à tous de se retrouver comme la fête de l'école, qui reste un temps marquant pour les enfants, les familles et la vie de l'école.

Toutes les nouvelles idées sont les bienvenues, n'hésitez pas à nous rejoindre.

La Présidente, Emilie FOUQUET

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE DANSE

L'AID a repris ses activités depuis le lundi 6 septembre, après une mise en sommeil de plus d'un an due à la crise sanitaire. Nous sommes heureux de ces retrouvailles, et nous accueillons nos danseurs et danseuses dans le respect des règles sanitaires.

- Cours de danse classique, le lundi soir
- Eveil, pour les plus petits, le mercredi matin
- Modern-jazz, le mercredi après-midi et le vendredi soir,

avec Cécile DOUVRY, professeure de danse diplômée d'état.

Les cours de danse classique sont accessibles à tous, à partir de 7 ans.

Les cours de danse modern' jazz, quant à eux, sont à destination des enfants, à partir de 4 ans dans l'année civile, des ados, mais aussi des adultes, et ont lieu à la Salle Omnisports de Caulnes.
Les inscriptions restent encore possibles.

■ **Contact** : Sandrine CROSNIER
06-83-30-17-08 sh.crosnier@orange.fr.

■ **Tarifs à l'année** : 150 € pour les cours d'1 heure et 190 € pour les cours d'1h30 (facilités de paiement, bons CAF acceptés). L'association permet deux séances gratuites avant l'inscription définitive.

Notre traditionnel **gala de danse** aura lieu les 24 et 25 juin 2022 et les autres manifestations de l'association vous seront annoncées prochainement.

Le Président, Hervé CROSNIER

CAC 22

Le Comité d'Animations de Caulnes organise un **repas avec animations**,
sur le thème halloween
(vente sur place et à emporter)
Samedi 30 octobre à 20 h à la salle des fêtes.

Sur réservations au 06 61 42 17 88

Les Co-Présidents, Frédéric SALAUN et Stéphane EOZENOU

ACDC

Le club organise son **tournoi de fléchettes** traditionnelles le **samedi 13 novembre à la maison des associations.**
Restauration et buvette sur place à partir de 10 h. Ouvert à tous.

Le Président, Eric TROUCHARD

THEATRE

La troupe des loufoques a repris les répétitions et **recherche des comédiens hommes**
(même débutants).
Venez nous rejoindre lors de nos répétitions, les lundis,
de 19 h à 21 h, à la salle des fêtes.

La Présidente, Christiane MEDARD NEDELEC

KAONIA

Après ces **belles Journées du Patrimoine 2021**, pour lesquelles nous remercions les propriétaires pour avoir ouvert leurs portes et les bénévoles pour leur participation, Kaonia reprend le cours de ses actions :

- Recherches sur le chemin de croix intérieur et extérieur par la commission église.
- Poursuites des contacts pour la commission gallo-romaine : plan 3D, vues aériennes…
- Mise en valeur du petit patrimoine.
- Suite des tombes remarquables du cimetière.

Pour participer, apporter de nouvelles idées, prochaine rencontre **le samedi 13 novembre 2021 à 10h00** maison des associations - inscriptions kaonia2012@gmail.com

■ En attendant …page facebook : kaonia.patrimoine site internet : kaonia.fr

Expo photo «Les maisons déshabitées» par Franck Levis, voie off Célia Nogues (Les souliers à bascule) 18 et 19 septembre

Expo «La vie d'Antan» Les tanneries 18 et 19 septembre

La Présidente, Maryline CHOUX

Office Intercommunal des Sports

L'OIS repart pour cette nouvelle année avec Romain et Fabien.

Cette année encore, nous avons conservé, pour les écoles du canton, le même nombre de créneaux horaires.

Voici la liste des activités proposées, et pour lesquelles il reste de la place :

- Le **Cap Sport**, (enfants, ados, adultes) et gymnastique
- Le **Powertraining** (Cardio, renforcement musculaire)
- Le **Multifitness** (Step, cardio, renforcement musculaire...)
- La **nouvelle activité «FITNESS»** est le «RENFO CARDIO CIRCUIT TRAINING» et se déroule le samedi matin de 9h30 à 10h30.
- Le **Fùtsal** avec une session adulte le Lundi, ainsi que pendant les vacances scolaires (Lundis de 19h30 à 21h). Nous avons également une session primaire et collégiens, le jeudi de 18h à 19h.

Depuis un an, nous avons ouvert un **créneau Gym Douce** qui rassemble le vendredi matin de 9h30 à 10h30, pour la plupart, des retraités dynamiques. Et depuis le mois de Septembre nous permettons aux personnes voulant faire de la marche, une **session marche** (active ou nordique), le mercredi matin de 9h30 à 10h30, sur un circuit avoisinant les 5 kms et différent chaque semaine.

Pour en terminer avec les activités phares, nous avons le PARENFANT. Ce sont des séances lors desquelles il est possible de faire du sport en famille. En effet, les parents, et même grand-parents viennent, accompagnés de leurs enfants et petits enfants le samedi de 10h30 à 12h. Le but est que les familles puissent passer un moment ensemble, de partage, et ce, autour du sport.

L'OIS souhaite une très belle année sportive à tout le monde !

Le Président, Dominique BRIAND

ATELIER DE COUTURE

Débutant.e comme confirmé.e, venez partager de bons moments avec votre **machine à coudre**.
Le lundi toutes les 2 semaines (13h30-16h30 et 20h-22h), à la maison des associations
Cotisation annuelle de 12 € + 8 € par séance.
■ Contact : 06 98 89 90 42

COURS DE DESSIN - PEINTURE

Nelly propose des cours de «**dessin-peinture**» tous les **mardis**, salle des associations.

Adultes : 15h15 – 17h45 : 25 séances de 2h30 – 89 € le trimestre
Ados (à partir de la 6ème) : 18h00 – 19h30 : 30 séances de 1h30 – 66 € le trimestre
Adultes : 18h30 – 20h30 : 30 séances de 2h00 – 85 € le trimestre

Les groupes sont toujours conviviaux et composés de 8 à 9 personnes maximum.
Nelly s'adapte à tous les niveaux, et vous propose de découvrir et perfectionner : la peinture acrylique, l'aquarelle, l'encre, le dessin, le manga.
■ Contact : 06 95 08 36 51

2 Filles sur le fil (solidarité Bénin)

2 filles sur le fil c'est l'histoire de 2 copines... l'une couturière émérite et l'autre couturière débutante…
Elles ont des idées plein la tête et ensemble elles ont fondé cette association qui propose leurs créations à la vente. Elles utilisent au maximum des tissus de récupération et des chutes de tissu dans un esprit "zéro déchet". Les bénéfices des ventes partiront en Afrique, au Bénin pour financer des formations de couture à des jeunes filles. Ainsi elles auront un métier et un avenir.
Si vous voulez les aider, nous aider, vous pouvez acheter nos créations, faire un don d'argent ou de tissu, et à votre tour attraper le fil... Mais attention il y a 2 filles dessus !
■ **Boutique éphémère** au magasin de vêtements Charmad et à l'institut de beauté Ambiance caramel de Caulnes
■ **Nos créations** : pochette à mouchoirs, sacs, débarbouillettes, essuie tout lavable, éponges lavables, porte clefs, vêtements d'enfants, bracelets, étui à lunettes...

Caroline Darchen et Sonia Debove

DON DE SANG

Jeudi 21 Octobre 2021, de 15 h à 19 h,
À la salle des fêtes, sur rendez-vous
Le site pour les inscriptions est le suivant :
mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

DON DE SANG

COLLECTE BANQUE ALIMENTAIRE

Les membres du Centre Communal d'Action Sociale organiseront une collecte de denrées alimentaires dans les magasins **COCCINELLE EXPRESS et INTERMARCHÉ les vendredi 26 et samedi 27 Novembre 2021.**

Pour des raisons de conservation des denrées, nous vous invitons à déposer principalement des conserves dans les caddies.
Nous vous remercions pour votre générosité envers les plus démunis.

CIMETIÈRE

Les travaux de **reprise des concessions en état apparent d'abandon** au cimetière communal ont débuté et se poursuivront courant novembre-décembre. (interruption les 2 semaines précédents la Toussaint).

La liste des tombes concernées est consultables à la mairie.

REMOB'

L'association Steredenn propose une formation du 5 octobre 2021 au 27 janvier 2022 à Caulnes.

«3 mois pour construire un plan d'action et prendre un nouveau départ ! »

Ateliers collectifs
Suivi individualisé sur RDV

■ Contact : 02 96 85 24 25

NOUVELLE CARTE D'IDENTITE

Les personnes ayant demandé le renouvellement de leur carte d'identité depuis le 16 juin s'en seront aperçues, les nouvelles cartes d'identité sont arrivées !

Ces nouvelles cartes sont **plus sécurisées** et plus robustes que les précédentes et se présentent en format «carte de crédit» comme les permis de conduire. Le visuel a été modernisé et doté de technologies innovantes pour lutter contre l'usurpation d'identité. Cette nouvelle carte comprend aussi plusieurs éléments en relief à l'attention des personnes malvoyantes, afin de leur permettre de la distinguer des autres cartes de même format.
Ces nouveaux titres seront valables 10 ans et les anciennes cartes restent valides jusqu'à leur terme.
■ A partir d'août 2031, les anciennes cartes d'identité ne permettront plus de voyager à l'étranger.
Les modalités de dépôt des dossiers ne changent pas mais la prise des empreintes sera nécessaire pour le retrait de la carte.

INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

Pensez à vous inscrire sur la liste électorale.

L'inscription peut se demander au guichet de la mairie ou sur le site service public.fr
Vous devez vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.
Tout changement de domicile sur la commune doit être également signalé.
■ Les prochaines élections seront :

- **Les présidentielles : 10 et 24 avril 2022**
- **Les législatives : 12 et 19 juin 2022**

*La tenue des dernières élections locales est l'occasion pour le conseil municipal de saluer le **sens civique de notre doyen, M. Pierre QUINQUENEL**, âgé de 100 ans, venu en personne voter lors des deux tours de scrutin.*

REPAS DU CCAS

Alors que les contraintes liées à la crise sanitaire s'allègent progressivement, les membres du CCAS ont décidé de renouver avec le traditionnel repas annuel, qui aura lieu **le dimanche 18 Octobre 2021**, à 12 heures à la salle des fêtes.
- **Inscriptions à la mairie** jusqu'au 13 Octobre.
- **Tarifs** :
  . à partir de 75 ans : 12 €
  . moins de 75 ans : 28,50 €

AGENDA

16 Octobre : repas à emporter - PYC Caulnais - Terrain des Sports
17 Octobre : repas du Centre Communal d'Action Sociale - Salle des fêtes
30 Octobre : repas sur place et à emporter - CAC 22 - Salle des fêtes
11 Novembre : commémoration de l'armistice 1918
13 Novembre : Tournoi de fléchettes - ACDC - Maison des associations
27 Novembre : Sainte Barbe - Pompiers - Salle des fêtes
07 Janvier 2022 : Voeux de Madame la Maire - Salle des fêtes

DÉPART DES ENSEIGNANTS

Une cérémonie s'est déroulée le 24 juin dernier pour saluer le départ de l'école élémentaire de deux enseignantes :

- Mme ***Blandine PIEDVACHE***, professeur en classe de CP/CE1 pendant 14 ans
- et Mme ***Agnès LE FLOCH***, professeur en classe de CE2/CM1 pendant 12 ans.

JOURNÉE CITOYENNETÉ • OPÉRATION NETTOYAGE

Nous remercions les participants à la journée citoyenne du 12 juin 2021 qui a permis de récolter plusieurs sacs de divers déchets (mégots, canettes, masques…) abandonnés dans la nature. ***Merci et bravo à tous pour votre action citoyenne.***

100 ANS DE MADAME HÉLÈNE RAHAIN

Samedi 2 octobre 2021, la commune a fêté le centenaire de ***Mme Hélène RAHAIN, née le 28 Septembre 1921 à Plumaugat***, en présence de sa famille, de ses voisins et de ses amis.

La maire, Marina LE MOAL, a retracé les grands moments d'une vie bien remplie, passée depuis plus de 80 années dans le village de la Vesquerie. L'adjointe aux affaires sociales, Marie-Paule GUILLEMOT, lui a remis la médaille de la commune et des fleurs.

Un été en images

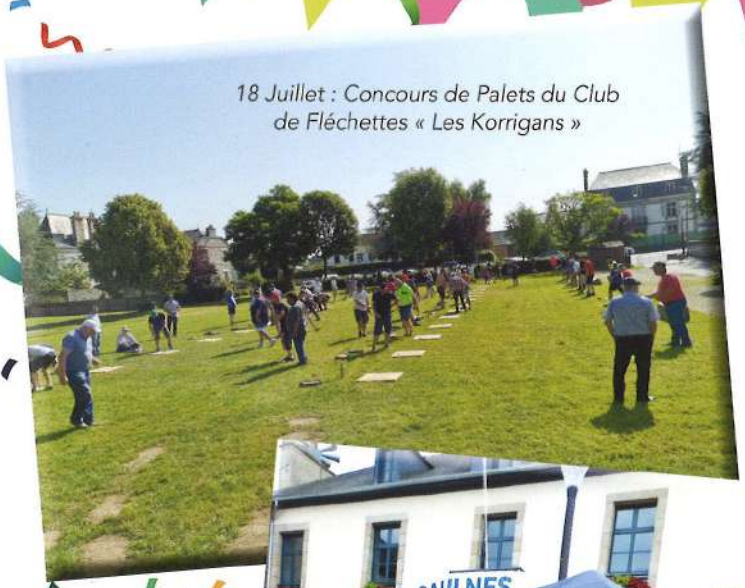

18 Juillet : Concours de Palets du Club de Fléchettes « Les Korrigans »

Cet l'été : Exposition sur le passé gallo romain de la commune de Caulnes à l'ancienne mairie, avec KAONIA

13 Juillet : Moules frites et feu d'artifice avec l'amicale des Pompiers et le Comité des Fêtes

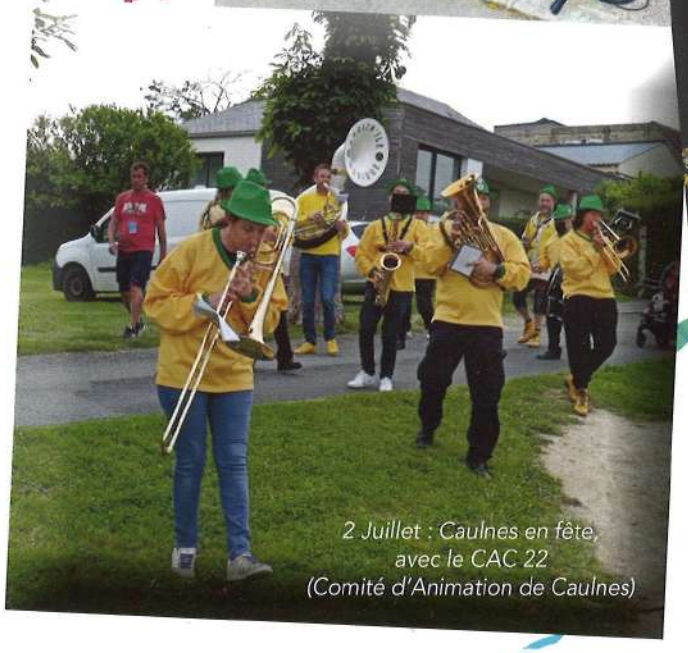

2 Juillet : Caulnes en fête, avec le CAC 22 (Comité d'Animation de Caulnes)

Journal d'informations gratuit distribué à toutes les familles de la commune.

Directeur de la publication : Mme LE MOAL Marina, Maire - Rédaction, mise en page et photos : Mairie de Caulnes • Membres de la Commission Informations Communication : Mesdames Marie-Paule GUILLEMOT, Maryline CHOUX, Tiphaine MÉHEUST, Messieurs David MAILLARD, Marc PRIOL • Agent Administratif référent : Madame BUCHON Jannick
Impression : Imprimerie Mévennaise RoudennGrafik - St-Méen -Tirage : 1200 exemplaires sur papier mat 90g.

ROUDENNGRAFIK | ST MEEN LE GRAND | 02 99 09 09 18